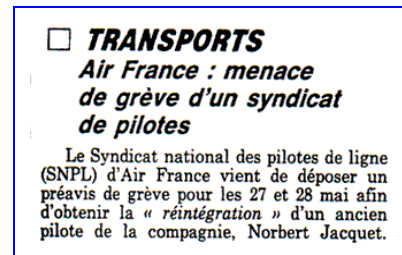




[Web général](#)



[Vidéos](#)



[Images / Documents](#)

JACQUES BOULARD ET NICOLAS SARKOZY



TF1, 19 mai 2023

Article : <https://www.tf1info.fr/justice-faits-divers/affaire-des-ecoutes-le-1er-president-de-la-cour-d-appel-de-paris-repond-aux-propos-de-nicolas-sarkozy-2257678.html>

Jacques Boulard, premier président de la cour d'appel de Paris, a succédé à ce poste le 1er septembre 2022 à Jean-Michel Hayat. Celui-ci m'a écrit il y a huit ans, le 10 décembre 2014 : « *je veillerai à ce qu'il vous soit répondu* ». Il suffit de taper dans un moteur de recherche *Jean-Michel Hayat Norbert Jacquet* ou bien *Jean-Michel Hayat AF447* ou bien *Jean-Michel Hayat crashes aériens* pour trouver l'échange de courriels et ce qui a précédé et suivi. Je n'ai jamais obtenu la moindre réponse, ce que j'ai signalé à Hayat à plusieurs reprises sans que cela entraîne la moindre réaction de sa part. On comprend mieux quand on sait la suite...

Mes dossiers montrent que des magistrats de l'ordre judiciaire falsifient des enquêtes sur des catastrophes aériennes. Le Syndicat de la magistrature (celui du « mur des cons ») est à la manœuvre. Ces magistrats voyous, escrocs, faussaires, tortionnaires sont constitués en « association de malfaiteurs » selon la terminologie du code pénal français (en « organisation criminelle » selon les textes de l'UE). La corruption fait des ravages. Celui qui dénonce cette corruption passe sa vie à être enfermé... à la demande des corrompus !

Ces dossiers, étalés sur le Web et facilement compréhensibles, ont été soumis à Dupond-Moretti, quand il était avocat, par un courriel du 19 juillet 2019. Tout est sur le Web, y compris un article d'un quotidien belge qui rapporte l'événement (voir image avec commentaires en page 3 du présent PDF).

NB. Sécurité aérienne : l'histoire mondiale de l'aéronautique civile et militaire depuis quatre décennies m'a donné raison « sur toute la ligne ». C'est indiscutable. Il suffit de savoir lire pour le constater. On peut même se contenter de regarder des images pour discerner cette réalité. Par exemple (surtout en bas de la page) :

<http://jacno.com/prov/emmanuel-macron-marine-le-pen-et-lhabitude-du-mensonge.htm>

Sécurité personnelle. Tous mes dossiers et documents (et toutes les vidéos liées à ces dossiers, entre autres des vidéos enregistrées au début des années quatre-vingt-dix présentant une foison de documents de cette époque ne figurant pas dans des PDF) sont enregistrés sur divers supports qui circulent, le tout pouvant être copié d'un bloc en quelques clics. Pour l'éternité.

/...

Années quatre-vingt : le commencement de mes « ennuis »

En marge de l'affaire du crash de l'Airbus A 320 Un pilote d'Air France porte plainte pour subornation de témoin

laine de membres. En 1985 déjà, Norbert Jacquet avait mis en cause, par écrit, la formation des pilotes à Air France ainsi que certains fonctionnements de l'aviation civile en évoquant la possibilité d'accidents.

Après le crash de l'Airbus à Habs-

Quotidien l'Alsace du 16 novembre 1988 (extrait) : « En 1985 déjà,... »

Michel Asseline (premier plan) et son copilote devant la carcasse de l'avion

Airbus A 320 : la réplique des pilotes

● Un syndicat de pilotes d'Air France, dissident du SNPL, - le SPLAF, a mis en cause « l'inconsistance du rapport » dans un communiqué. De son côté, un copilote sur A 320, Pierre Gaud, également interrogé par l'AFP, ne s'est pas prononcé sur l'accident de Mulhouse, mais a souligné qu'il estimait « insuffisante la formation des

port — M. Asseline n'a émis aucune opinion, rappelant sa volonté de réserve pendant la poursuite de l'enquête.

Norbert Jacquet, responsable du bureau du Syndicat des pilotes de ligne d'Air France (SPLAF), qui se présente comme une fraction dissidente de la section Air France du SNPL, estime en revanche que l'équipage a été induit en erreur,

Dépêche AFP du 31 juillet 1988 dans le *Quotidien de Paris* du lendemain, 1er août (extrait)

LA FRANCE EST UNE REPUBLIQUE BANANIÈRE

République bananière (source Wikipédia). « L'expression apparaît dans un sens politique en 1904 sous la plume de l'écrivain américain O. Henry, qui vit alors au Honduras, en s'inspirant de l'entreprise américaine United Fruit Company. [...] La United Fruit Company corrompait les gouvernements des pays d'Amérique latine, limitant la redistribution des terres et s'assurant ainsi l'acquisition de celles qui l'intéressaient pour cultiver les fruits exotiques dont la banane. Sam Zemurray, le président de United Fruit, le reconnaissait volontiers : "Au Honduras, il est moins cher d'acheter un député qu'une mule !" »

En Europe actuellement, Airbus et Air France (avec l'accord de Boeing qui n'est pas en reste pour faire des impasses sur la sécurité, on le voit avec l'affaire du 737 MAX et les récentes décisions du Congrès) ont tout simplement acheté la justice française et les médias français, ainsi que la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH). Depuis 1988 les pouvoirs exécutifs français successifs, pour le moins ceux de gauche, sont impliqués. **Ainsi la France est devenue une authentique république bananière.** En premier lieu par la faute de sa justice. Les conséquences de cet état de fait sont catastrophiques : les morts inutiles s'accroissent par centaines dans des crashes aériens qui auraient dû être évités. Et ce n'est pas fini !

./...

Actuellement

Une page du site *jacno.com* est **complétée à chaque nouvel événement significatif** :

<http://jacno.com/insu.htm>

L'Agence française anticorruption (AFA) est informée depuis février 2020 de ce que je dénonce (et tout est sur le Web !). Elle m'a répondu après avoir ouvert un dossier « 2020-038-Signalement Airbus ». Des informations concernant ce qui est transmis à l'AFA sont présentées sur le Web, **avec actualisation** :

<http://jacno.com/xafa/index.php>

Information connexe (Airbus, corruption et justice). Sherpa et Anticor se rebellent contre la justice française :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/airbus-ces-graves-faits-de-corruption-pour-lesquels-l-avionneur-europeen-ne-sera-jamais-juge-2667408.html>

Le procès de AF447 Rio-Paris (circulez, il n'y a jamais rien eu à voir !)

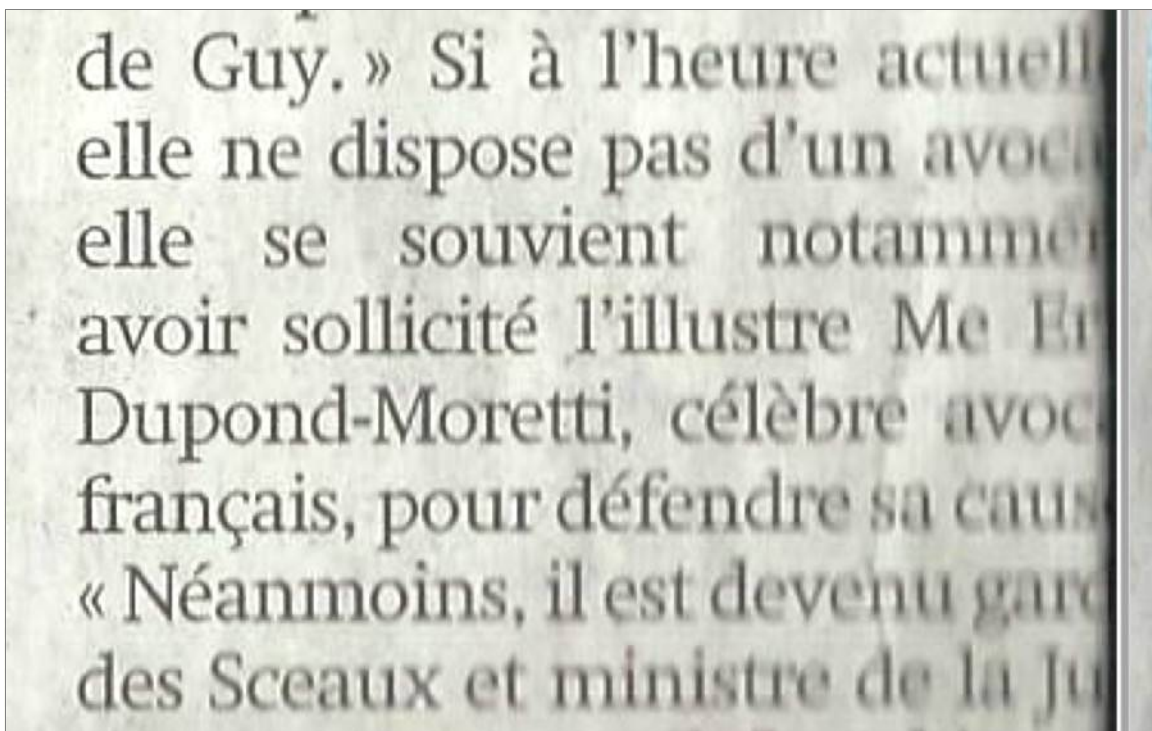
Le procès de l'AF447, où tout le monde a été blanchi, fut **une lamentable mascarade** :

<http://jacno.com/prov/proces-de-laf447-rio-paris-une-lamentable-mascarade.htm>

L'avocat de parties civiles **Thibault de Montbrial** a été acheté par Airbus (PDF - 21 pages - 1,27 Mo) :

<http://jacno.com/af447/lavocat-montbrial-et-laf447-rio-paris-norbert-jacquet-22-avril-2023.pdf>

Dupond-Moretti dans le quotidien *La Meuse* le 1er février 2021 :



Belgique : *La Meuse* du 1er février 2021 sur le crash de l'AF447 Rio-Paris (extrait de la page 4)

Nombreux sont ceux qui connaissent cet article (AFP, nombreux médias, milieux judiciaires). J'en parle régulièrement, entre autres dans un récapitulatif régulièrement actualisé. **Lien vers sa dernière édition** :

<http://jacno.com/banameraie.php>

./...

DES PRECISIONS SUR LES MOYENS DE CORRUPTION

Des changements semblent être timidement intervenus depuis quelques années mais il n'est pas inutile de rappeler les méthodes de corruption qui ont cours habituellement dans l'aérien :

Dans l'aérien la corruption générale constitue la principale méthode de gestion, en premier lieu pour ce qui concerne les accidents et les incidents graves. Les conséquences en sont dramatiques : les morts inutiles s'accumulent par centaines. La corruption dans l'aérien c'est, entre autres :

- emplois **fictifs**, notamment à Air France, de femmes et d'hommes politiques et/ou de membres de leur famille et/ou de leurs collaborateurs et de divers « consultants » et autres « conseils »,

- **embauches directes par Airbus, Air France et par d'autres sociétés intimement liées aux deux précitées, de fonctionnaires ayant en charge la gestion d'accidents aériens,**

- distribution à grande échelle de billets d'avion gratuits, y compris à des magistrats à l'occasion,

- subventions par l'Etat à des organisations dont les dirigeants, magistrats et avocats, participent directement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,

- distribution de médailles de la Légion d'honneur, en guise de remerciement, à ceux qui participent directement ou indirectement aux falsifications dans les enquêtes sur les accidents aériens et aux actes pénalement répréhensibles visant à faire taire toute contestation,

- multiplication de passe-droits et d'actions de favoritisme, au sein des institutions et hors de celles-ci (médiations audiovisuelles, « presse écrite », édition...), en faveur de quiconque est susceptible de rendre service dans le cadre des enquêtes falsifiées sur les accidents aériens,

- accessoirement, pressions sur les médias au moyen des budgets publicitaires.

L'AGENCE FRANCAISE ANTICORRUPTION

La corruption, c'est bien plus qu'une infraction pénale. En droit, elle correspond à un abus de pouvoir qui se matérialise par la remise d'un avantage indu, un paiement, un cadeau, une récompense. Mais dans tous les cas la corruption est ce qui fausse les règles du jeu démocratique, économique, au préjudice des citoyens ou des consommateurs.

La corruption est donc bien plus qu'un délit, c'est une menace contre la démocratie. C'est pourquoi elle doit être combattue sous toutes ses formes.

Extrait du discours de Hollande à l'inauguration de l'Agence française anticorruption le 23 mars 2017

L'Agence française anticorruption (AFA) est informée depuis février 2020 de ce que je dénonce (et tout est sur le Web !). Elle m'a répondu après avoir ouvert un dossier « 2020-038-Signalement Airbus ». Des informations concernant ce qui est transmis à l'AFA sont présentées sur le Web, **avec actualisation** :

<http://jacno.com/xafa/index.php>